RCS : FREJUS Code greffe : 8303

Documents comptables

# REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

# Le greffier du tribunal de commerce de FREJUS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 01133

Numéro SIREN : 808 525 356 Nom ou dénomination : B.B.

Ce dépôt a été enregistré le 20/09/2018 sous le numéro de dépôt 4998

B.B.

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE UNIPERSONNELLE (SASU)

**AU CAPITAL DE 1.000 €** 

SIEGE SOCIAL: 2 Route Nationale 7

83490 LE MUY

R.C.S. FREJUS B: 808 525 356

GREFFE du TRIBUNAL du COMMERCE de FREJUS

7 DÉPÔT DU

2 0 SEP. 2018

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 30 JUIN 2018 A 9 H 00 (COMPTES CLOS LE 31 DECEMBRE 2017)

> L'AN DEUX MILLE DIX-HUIT ET LE TRENTE JUIN A NEUF HEURES

Monsieur Brahim BOUOUD associé unique et Président de la Société, propriétaire des 1000 actions de 1 € chacune composant le capital social de la Société,

# A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A:

- ✓ L'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2017
- ✓ L'affectation du résultat de l'exercice
- ✓ La mention des conventions visées à l'article L.227.10 du Code de Commerce
- ✓ La délégation de pouvoirs en vue des formalités.

# **DECISIONS**

#### PREMIERE DECISION

L'associé unique approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2017, les dits comptes se soldant par une PERTE de 7.311 €.

L'associé unique approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans son rapport de gestion.

# **DEUXIEME DECISION**

L'associé unique décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2017 soit une PERTE de 7.311 € au poste « REPORT A NOUVEAU ».

BB

Pour répondre aux dispositions de l'article 243 Bis du CGI, l'Associé unique rappelle qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividende au cours des deux exercices précédents.

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du CGI, il est rappelé que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

# TROISIEME DECISION

L'associé unique constate qu'aucune rémunération n'a été versée au Président au cours de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2017.

## **QUATRIEME DECISION**

L'associé unique déclare approuver purement et simplement le rapport spécial établi conformément aux dispositions de l'article L.227.10 du Code de Commerce.

# **CINQUIEME DECISION**

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

L'associé unique et Président, Brahim BOUOUD



B.B.

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE UNIPERSONNELLE (SASU) AU CAPITAL DE 1.000 € SIEGE SOCIAL : 2 Route Nationale 7 83490 LE MUY

R.C.S. FREJUS B: 808 525 356

TEXTE DU PROJET DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 30 JUIN 2018 A 9 H 00 (COMPTES CLOS LE 31 DECEMBRE 2017)

#### **PREMIERE DECISION**

L'associé unique approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2017, les dits comptes se soldant par une PERTE de 7.311 €.

L'associé unique approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans son rapport de gestion.

#### **DEUXIEME DECISION**

L'associé unique décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2017 soit une PERTE de 7.311 € au poste « REPORT A NOUVEAU ».

Pour répondre aux dispositions de l'article 243 Bis du CGI, l'Associé unique rappelle qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividende au cours des deux exercices précédents.

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du CGI, il est rappelé que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

#### TROISIEME DECISION

L'associé unique constate qu'aucune rémunération n'a été versée au Président au cours de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2017.

#### **QUATRIEME DECISION**

L'associé unique déclare approuver purement et simplement le rapport spécial établi conformément aux dispositions de l'article L.227.10 du Code de Commerce.

#### **CINQUIEME DECISION**

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

L'associé unique, Brahim BOUOUD COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2033-B 2018

nation de l'entreprise Ste UNIPERSO B.B.

Exercice N clos le Exercice N-clos le Exercice N-clos le

-1	)7 (	mulaire obligatoire (article 302 Septies s bis du Code Général des Impôts) A - RÉSULTAT COMPTAI	Désignation de l'entrepri BLE	se <u>Ste UNI</u>	PERSO	ΟВ.	В.		L3	Exercice N 1 1 2 2	clos le	Exer L3	Néant   *   cice N-1 clos le   1
	Y	Ventes de marchandises *	dont e	export	209				210	<u> </u>	63 544		84 066
Ì	ž	bie	ens et livr	aisons	215				214				
	ATI	Production vendue ser	intracommu	inautaires	217				218			•	
ĺ	OIT	Production stockée *	(Variation	du stock en produits in inis et en cours de pro	ntermédiair	res,	)		222			-	
	E												
ı	D'E	Production infinounsee						224					
	TIS	Subventions d'exploitation reç	Subventions d'exploitation reçues 2						226		_		1 589
	6	Autres produits							230		94		6
Į	ER E			Total des produits d	exploitat	tion hor	s T.V.A.	(I)	232	<u> </u>	63 638		85 661
		Achats de marchandises * (y c	compris droits de douane	)					234		26 833		40 312
		Variation de stock (marchandi	ises) *						236		556		(297
		Achats de matières premières	et autres approvisionnen	nents * (v compris d	droits de d	douane)			238		2		1
<b>DECLARANT</b>	Z	•							1				
$\mathbb{Z}$	ATI	Variation de stock (matières p	dont crédit ba						<b> </b> 240				
1.7	ΙΟ	Autres charges externes * :	- mobilier	professionnelle	- immol	bilier		<del></del>	242		<u> 25 857 </u>		27 802
Ĭ	XPI	Impôts, taxes et versements as	ssimilés (CFE et C		243		93	5 )	244		1 757	-	1 499
RLEI	SDI	Rémunérations du personnel *	•						250		12 994		17 430
	SE	Charges sociales (cf. renvoi 38	80)						252		2 025		3 143
PAR	CHARGES D'EXPLOITATION	Dotations aux amortissements	; *						254		962		226
N.	ا	Dotations aux provisions							256				
CONSERVER	}	[ don	nt provisions fiscales pour in	plantations	259			1	250		1.0		
E		Autres charges don	nmerciales à l'étranger * nt cotisations versées aux org	ganisations	$\vdash$			<b>─</b> ┤	262		19		0
X	}	. L syn	dicales et professionnelles	Total	des chara	ges d'ev	ploitation	(II)	264		71 006		90 116
ı	1	- RÉSULTAT D'EXPLOITA	TION (I - II)			505 4 0/4	protection	. (11)	270		(7 368)		(4 455
EA		Produits financiers					-	(III)	280		1		1
AIRE	T CHARGES DIVERS	Produits exceptionnels						(IV)	290		477		
	ARGES	Charges financières						(V)	294				15
MPL	24	Charges J PM	nt amortissement des souscri IE innovantes (art 217 octies	<u>)                                    </u>	347			(VI)	300		421		126
EXE	PRODUITS	exceptionnelle don	nt amortissement exceptionn astructions nouvelles (art 39	el de 25% des quinquies D)	348			( ' ',	in ?				
H	A.	Impôts sur les bénéfices *						(VII	306				
Į	2	- BÉNÉFICE OU PERTE : P	Produits (I+III+IV) - Ch	arges (II+V+VI+V	/II)				310		(7_311)		(4 595
١	В	3 - RÉSULTAT FISCAL	Reporter le bénéfice c	omptable col. 1, le	déficit co	mptable	e col. 2		312			314	7 311
		Rémunérations et avantages p	ersonnels non déductible	es *					316				
ı	İ	Amortissements excédentaires	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles						318				
	ıs	Provisions non déductibles *							322			5.V	
١	Réintégrations	Impôts et taxes non déductible	es * (cf. page 7 de la noti	ce 2033,not)					324				
١	ntégr	Divers*, dont intérêts excéden- taires des cptes-cts d'associés	247	écarts de vale liquidatives si			18		330		421		
١	Réi	Fraction des loyers versés dans l immobilier et de levée d'option	le cadre d'un crédit bail	( Part de loyer de réintégration		iés 24	19		251				
		Charges afférentes à l'activité relevan	nt du régime optionnel de taxa	tion au tonnage des entre	eprises de tr	ransport r	naritime		998				
ļ		Résultat fiscal afférent à l'activité rele	<del></del>		-				999				
			Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime  Entreprise  Rouvelles  120nes franche 120nes restructurition de la défense 127					Zones o	le revita-		997		
1	2	Entreprise nouvelles (44. sexies) 986	Zone franche urbaine (44. octies et octies A)	987	(44 terdecies)		127		lisation (44 quind	rurales 138		342	
	Déductions	Reprise d'entre- prises en diffi- culte (44. septies)  981	Jeune entreprise innovante (44. sexies A) Investissements	989	Bassins d à redynar (art. 44 duo		991		titivité l (ent 44 un	c compé- nors CICE 990 decis)		-	
	Ded u	Divers ZFA dont (44 quaterdecies) 345	outre-mer	344	en arrière d	ue au report du déficit	346					350	890
		"Déduction exceptionnelle (art 39	····	655		-	Dánië	col 1	31.5	Metalling.		Ш	-
formatic	_	RÉSULTAT FISCAL AVANT		ÉFICITS ANTÉR	HEURS		Bénéfice Déficit o		352			354	7 780
QUADRATUS Informatique	Déficits	Déficit de l'exercice reporté en a (Entreprises I.S. seulement)					_		356		. ts		1.00
UADR	Dé	Déficits antérieurs reportables :	<u>*</u>	ldent imputés sur le	résultat :				82			360	
O	р	PÉSULTAT FISCAL APRES	IMPUTATION DES D	ÉFICITS	Bénéfice	col 1	Déficit col	1.2	370	I		372	7 780

Ste UNIPERSO B.B. 2 RN7

. 83490 LE MUY

# ANNEXE DU 01/01/2017 AU 31/12/2017



# **SOGETEC**

37 Avenue Jean Jaures Casa Del Mar 83120 STE MAXIME 04.94.43.82.11

# **SOMMAIRE**

# - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X
Informations complémentaires (CICE)	X

# - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Composition du capital social	X
Charges à payer	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

#### Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 3 268.72 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 63 543.92 Euros et dégageant un déficit de 7 310.68- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

#### - REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

### Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

# Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

#### Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 890 €.

Le CICE a eu pour objectif de redonner à notre entreprise une marge de manoeuvre pour restaurer notre fonds de roulement grâce à une baisse du coût du travail.

#### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

# Etat des immobilisations

	Valeur brute début	Augmentations	
	d'exercice	Réévaluations	Acquisitions
Installations générales agencements aménagements divers	676		
Matériel de transport			916
TOTAL	676	-	916
Autres participations	50		
TOTAL	50		
TOTAL GENERAL	726		916

	Diminutions		Valeur brute en fin	Réévaluation Valeur d'origine
	Poste à Poste	Cessions	d'exercice	fin exercice
Installations générales agencements aménagements divers			676	676
Matériel de transport			916	916
TOTAL			1 592	1 592
Autres participations			50	50
TOTAL			50	50
TOTAL GENERAL			1 642	1 642

# Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations générales agencements aménagements divers	353	. 226		579
Matériel de transport		736		736
TOTAL	353	962		1 315
TOTAL GENERAL	353	962		1 315

Ventilation des dotations	Amortissements	Amortissements	Amortissements	Amortissements dérogate	
de l'exercice	linéaires	dégressifs	exceptionnels	Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	226				
Matériel de transport	736				
TOTAL	962				
TOTAL GENERAL	962				

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

# Etat des provisions

Néant

# Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Impôts sur les bénéfices		890	890	
Débiteurs divers		439	439	
	TOTAL	1 329	1 329	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	4 572	4 572		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	5 055	5 055		
Taxe sur la valeur ajoutée	1 222	1 222		
Groupe et associés	606	606		
Autres dettes	4 269	4 269	•	
TOTAL	15 724	15 724		

# Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

# Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres dettes	500
Total	500

Dossier N° 707800 en Euros. Attestation de présentation des comptes SOGETEC